A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dressé en application des dispositions de
l'article L 823-9 du Code de Commerce

Exercice clos le 31/12/2012

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement de l'Insertion Socio-professionnelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du dirigeant et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CEYRAT, le 30 mai 2013,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	9 287	9 287				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	12 184	12 184		284	284-	100.00-
	Autres immobilisations corporelles	306 163	256 846	49 317	81 275	31 958-	39.32-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Créances rattachées à des participations				5 591	5 591-	100.00-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	460		460	1 102	642-	58.25-
	TOTAL I	2 328 093	278 316	2 049 777	2 088 252	38 475-	1.84-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	49 544	1 609	47 935	29 825	18 110	60.72
	Autres créances	218 909		218 909	180 020	38 889	21.60
	Valeurs mobilières de placement	680 631		680 631	763 701	83 069-	10.88-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 070 603		1 070 603	1 183 164	112 561-	9.51-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				1 585	1 585-	100.00-
	TOTAL III	2 019 687	1 609	2 018 078	2 158 293	140 215-	6.50-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 347 780	279 925	4 067 855	4 246 545	178 690-	4.21-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007	100 007		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 166 172	3 166 172		
	Report à nouveau	112 428	75 707	36 722	48.51
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	170 124-	36 722	206 846-	563.28-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	297 434	297 434		
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	12 499	19 117	6 618-	34.62-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	3 518 416	3 695 158	176 742-	4.78-
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 530		1 530	
	Emprunts et dettes financières divers		541	541-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 099	248 247	13 852	5.58
	Dettes fiscales et sociales	250 117	283 796	33 679-	11.87-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
	Autres dettes	90	321	231-	71.97-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	17 120		17 120	
	TOTAL IV	549 439	551 388	1 949-	0.35-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 067 855	4 246 545	178 690-	4.21-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 532 319 551 388

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 1 530

COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	212 647	241 807	29 160-	12.06-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 720 756	1 854 891	134 134-	7.23-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	281	9 440	9 160-	97.03-
Collectes				
Cotisations	330	320	10	3.13
Autres produits	13 745	3 611	10 134	280.66
TOTAL I	1 947 759	2 110 069	162 310-	7.69-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	735 750	713 206	22 545	3.16
Impôts, taxes et versements assimilés	99 082	93 911	5 170	5.51
Salaires et traitements	876 664	857 171	19 494	2.27
Charges sociales	415 439	383 874	31 564	8.22
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 759	31 917	158-	0.50-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 466	28 781	27 315-	94.91-
TOTAL II	2 160 160	2 108 860	51 299	2.43
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	212 401-	1 209	213 610-	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	25 868	14 785	11 083	74.96
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 171	12 080	5 910-	48.92-
TOTAL V	32 039	26 865	5 173	19.26
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	32 039	26 865	5 173	19.26
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	180 362-	28 074	208 437-	742.45-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 422	1 652	3 770	228.23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 919	4 903	17 017	347.09
Reprises sur provisions et transferts de charges		30 000	30 000-	100.00-
TOTAL VII	27 341	36 554	9 213-	25.20-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 343	26 043	24 699-	94.84-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 759		15 759	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	17 102	26 043	8 940-	34.33-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 239	10 512	273-	2.60-
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 864	1 864-	100.00-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 007 138	2 173 489	166 350-	7.65-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 177 262	2 136 767	40 495	1.90
SOLDE INTERMEDIAIRE	170 124-	36 722	206 846-	563.28-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	170 124-	36 722	206 846-	563.28-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 067 855.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 947 758.72 Euros et dégageant un déficit de 170 123.80- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 287		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 184		
Installations générales agencements aménagements divers	41 314		
Matériel de transport	169 495		4 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	112 439		10 006
TOTAL	335 432		14 574
Autres participations	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 102		60
TOTAL	2 001 102		60
TOTAL GENERAL	2 345 820		14 634

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 287	9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 184	12 184
Installations générales agencements aménagements divers		5 977	35 337	35 337
Matériel de transport		19 389	154 675	154 675
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 294	116 151	116 151
TOTAL		31 659	318 347	318 347
Autres participations			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières		702	460	460
TOTAL		702	2 000 460	2 000 460
TOTAL GENERAL		32 361	2 328 093	2 328 093

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 287			9 287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 900	284		12 184
Installations générales agencements aménagements divers	27 692	3 624	2 589	28 727
Matériel de transport	119 788	16 066	9 533	126 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 492	11 785	4 480	101 798
TOTAL	253 872	31 759	16 602	269 030
TOTAL GENERAL	263 159	31 759	16 602	278 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	284				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 624				
Matériel de transport	16 066				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 785				
TOTAL	31 759				
TOTAL GENERAL	31 759				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 007				100 007
Réserves :					
Autres réserves	3 166 172				3 166 172
Report à nouveau	75 707			36 722-	112 428
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 722	36 722-		170 124	170 124-
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	297 434				297 434
Subventions d'investissement	19 117			6 618	12 499
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 695 158	36 722-		140 020	3 518 416

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 694		85		1 609
TOTAL	1 694		85		1 609
TOTAL GENERAL	1 694		85		1 609
Dont dotations et reprises d'exploitation			85		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	460	
Clients douteux ou litigieux	1 924	0	1 924
Autres créances clients	47 620	47 620	
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Impôts sur les bénéfices	1 090	1 090	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 950	17 950	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	270	270	
Divers état et autres collectivités publiques	193 980	193 980	
Débiteurs divers	5 610	5 610	
TOTAL	268 913	266 989	1 924

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 530	1 530		
Fournisseurs et comptes rattachés	262 099	262 099		
Personnel et comptes rattachés	82 411	82 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 598	154 598		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 908	2 908		
Autres impôts taxes et assimilés	10 200	10 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 483	18 483		
Autres dettes	90	90		
Produits constatés d'avance	17 120	17 120		
TOTAL	549 439	549 439		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	193 980
Disponibilités	10 763
Total	204 743

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 864
Dettes fiscales et sociales	119 293
Total	141 157

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 120
Total	17 120

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 241 955
L'ADIS se porte caution strictement réelle de EURL ACTIV'ADIS au profit du crédit bailleur FINAMUR à hauteur de 1041955 eurosTTC+frais	1 041 955	
L'ADIS a accordé une garantie à première demande de paiement de 200000 euros au profit du bailleur des locaux sis 21r Freres Lumière	200 000	
Total (1)		1 241 955

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société a souscrit en 2005 un contrat collectif ayant pour objet la constitution d'un capital de fin de carrière selon la convention collective. Ce compte collectif est alimenté par des cotisations versées par la société.
Au 31 décembre 2012, la valeur disponible du fonds est de 140 151 euros .

L'engagement estimé sur les droits acquis s'élèvait au 31/12/2010 à 97 243 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2479 heures.

A U D I T

MAISONNEUVE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Augustin.MAISONNEUVE
Commissaire aux comptes
Expert-Comptable

« Association pour le développement de l'insertion socio-professionnelle »

(A D I S)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Déclarée le 30 octobre 1975 sous le numéro 7339 à la Préfecture du Puy-de-Dôme

19, RUE DES COUTILS
63118 CEBAZAT

SIREN : 305 187 932 – APE : 853 K

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2012

6, rue de Journiat – ZAC Roc de Journiat – 63 122 CEYRAT – Tel : 04 73 16 58 03 – Port : 06 89 89 91 82
S.A.R.L. au capital de 150 000 € - 479 913 873 R.C.S. Clermont-Fd - Siret : 479 913 873 00028
TVA intra : FR22479913873 - E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr.

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale :

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I- Conventions avec l'EURL PHARM'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL et Monsieur Guillaume BODET successivement, Directeurs Généraux de l'ADIS et co-gérants de l'EURL PHARM'ADIS sont concernés par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL PHARM'ADIS s'élève à 89 071.14 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 46 386.49 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL PHARM'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à CEBAZAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 25 057.63 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL PHARM'ADIS à l'ADIS s'élève à 24 588.84 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition d'un bureau à usage de siège social :

L'EURL PHARM'ADIS a mis à disposition de l'ADIS, à titre gratuit, un bureau à usage de siège social dans les locaux de CEBAZAT 19 Rue des Coutils.

II- Conventions avec l'EURL AGRADIS

Madame Sylvie CHEYNEL et Monsieur Guillaume BODET successivement, Directeurs Généraux de l'ADIS et gérants de l'EURL AGRADIS sont concernée par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL AGRADIS s'élève à 39 391.22 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 8 328.52 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL AGRADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés à MALINTRAT pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 11 334.32 euros hors taxes sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL AGRADIS à l'ADIS s'élève à 25 690.84 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

III- Conventions avec l'EURL INSER'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL et Monsieur Guillaume BODET successivement, Directeurs Généraux de l'ADIS et gérants de l'EURL INSER'ADIS sont concernés par ces conventions.

Mise à disposition de locaux :

Mise à disposition à titre onéreux par l'ADIS de bureaux sis au 130 avenue de la République à Cébazat. Le montant global facturé sur l'exercice s'élève à 6 745 euros.

IV- Conventions avec l'EURL ACTIV'ADIS

Madame Sylvie CHEYNEL et Monsieur Guillaume BODET successivement, Directeurs Généraux de l'ADIS et gérants de l'EURL ACTIV'ADIS sont concernés par ces conventions.

a) Mise à disposition de personnel inter-structure :

Le montant facturé par l'ADIS à l'EURL ACTIV'ADIS s'élève à 87 031.50 euros sur l'exercice.

Inversement, le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 105 147.93 euros sur l'exercice.

b) Loyers et mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 7, rue B. Palissy pour l'ESAT SOCIAL, ainsi qu'une mise à disposition de moyens pour un montant total de 27 088.16 euros hors taxes sur l'exercice.

L'EURL ACTIV'ADIS a facturé à l'ADIS des loyers concernant des locaux situés au Brézet – 37, rue des Frères Lumières - pour le SAMETH, pour un montant total de 5 600 euros sur l'exercice.

c) Utilisation de l'outil de production :

Le montant facturé par l'EURL ACTIV'ADIS à l'ADIS s'élève à 24 516.57 euros hors taxe sur l'exercice pour l'ESAT PRODUCTION.

d) Mise à disposition de moyens :

L'EURL ACTIV'ADIS a facturée à l'ADIS des frais d'affranchissement pour un montant de 1 533.94 euros, de repas pour un montant de 2 735 euros et de carburant pour un montant de 276.43 euros.

V- Conventions avec la SASU ADIS SERVICES

Madame Sylvie CHEYNEL et Monsieur Guillaume BODET successivement, Directeurs Généraux de l'ADIS et de la SASU ADIS SERVICES sont concernés par ces conventions.

Prestation de service :

La SASU ADIS SERVICES assure au profit de l'ADIS des prestations dans les domaines de la gestion, des ressources humaines, de l'informatique, des services communs, de l'action sociale et de la maintenance technique. Cette convention en date du 02 janvier 2010 a été conclue pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2010.

Le montant facturé par la SASU ADIS SERVICES à l'ADIS s'élève à 168 339.38 euros sur l'exercice.

Fait à CEYRAT, le 30 mai 2013,

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT MAISONNEUVE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RIOM
SARL au capital de 150 000 Euros
6 Rue de Tourniat
63122 CEYRAT
Tél. : 04 73 16 58 03
E-mail : augustin.maisonneuve@wanadoo.fr

Augustin MAISONNEUVE
Gérant
SARL AUDIT MAISONNEUVE